

ATTENTION : Sélection sur dossier

Plus d'informations sur le site du lycée dans la rubrique
« l'offre-de-formation/bac-pro/metiers-de-la-securite »



Lycée Professionnel

Gaston Darboux

7 Rue Jules Raimu - CS 23024

30908 Nîmes Cedex 2

☎ 04.66.62.90.30



ce.0300057z@ac-montpellier.fr

ddfpt.darboux@ac-montpellier.fr

Site internet

[http://www.lyc-darboux-nimes.](http://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr)

[ac-montpellier.fr](http://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr)



BAC. PRO. 3 ans



**METIERS
DE LA
SECURITE**



LE MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



Définition de la formation

Le Bac Métiers de la sécurité a pour objectif de préparer les élèves aux métiers de la sécurité **au sein de la fonction publique ou pour le compte d'une société de sécurité privée.**

Le cursus s'étale sur 3 années et se divise en périodes de formations en établissement scolaire et en périodes de formations en milieu professionnel.

Débouchés

Le diplôme permet à son titulaire :

- L'accès au concours de la fonction publique
 - Police nationale / Gendarmerie
 - Douanes
 - Services Pénitentiaire
- L'accès aux concours de sapeurs pompiers professionnels
- L'accès aux carrières de l'armée
- L'accès aux concours de la fonction publique territoriale (police municipale)
- D'intégrer une entreprise prestataire de services dans le domaine de la sécurité privée (malveillance ou incendie)
- D'intégrer un service interne de sécurité privée ou incendie (établissement recevant du public (ERP), immeuble de grande hauteur (IGH), immeuble de très grande hauteur (ITGH)).

Qualités requises et acquises scolaires souhaités

Le/la titulaire de la spécialité « Métiers de la sécurité » du baccalauréat exerce son activité dans les principaux domaines suivants: la sécurité dans les espaces publics ou privés, la sécurité incendie, le secours à la personne, la prévention, la protection des personnes, la protection des biens et de l'environnement.

L'exercice de ces activités nécessite:

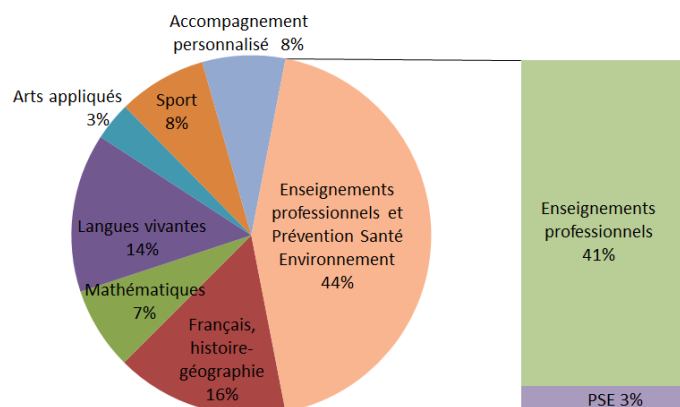
- **l'aptitude physique et médicale adaptée au métier.**
- Une bonne appréhension de l'environnement économique, juridique, social et technique du secteur professionnel,
- la connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de déontologie,
- des capacités d'expression écrite et orale,
- la mise en œuvre des techniques élémentaires de communication.

De plus, le titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» du baccalauréat professionnel doit posséder, acquérir ou développer les qualités suivantes :

- sens des responsabilités,
- discrétion et éthique,
- discipline, respect de la hiérarchie, rigueur, maîtrise de soi,
- adaptabilité,
- aptitude au travail en équipe et en liaison avec d'autres partenaires.

Contenu de la formation

Répartition du volume horaire d'enseignement



Période de formation en milieu professionnel

Tout au long de sa formation le candidat doit effectuer **22 semaines** de stages réparties sur les trois années du cycle. La formation en milieu professionnel se déroule dans tout type d'organisation permettant la pratique des tâches inscrites au livret de formation : activités relatives à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, à la prévention des risques de toute nature, à la gestion des crises, à la surveillance et au gardiennage, au respect de l'hygiène et de la salubrité...

Examen

L'évaluation pour l'examen est effectuée pour certaines épreuves tout au long de la formation par des contrôles en cours de formation (CCF) et pour d'autres par une épreuve ponctuelle écrite en fin de cursus.

EPREUVES	COEF.	MODE
E1 Épreuve scientifique et technique	2	CCF
E2 Étude de situations professionnelles	4	écrit 3h
E3 Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel	9	CCF
E4 Épreuve de langue vivante	4	CCF
E5 Épreuve de français, histoire géographie et éducation civique	5	Ponctuel
E6 Épreuve d'Arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF
E7 Épreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF
Épreuve facultative de langue Vivante		Oral 20 mn

